

ACTE D'ENGAGEMENT

APIJ – Agence publique pour l’immobilier de la Justice
67, avenue de Fontainebleau – 94270 Le Kremlin-Bicêtre
agissant au nom et pour le compte du ministère de la Justice

Marché public global sectoriel relatif à la conception et à la réalisation de travaux de parachèvement et de remédiation aux frais et risques du Centre Pénitentiaire de CAEN IFS (14)

Nantissement :

Le document est uniquement destiné à l'information des candidats. Il ne doit en aucun cas servir de base à une réponse ; la procédure étant de type procédure avec négociation. Seuls les documents accessibles aux concurrents invités à remettre un rendu devront être utilisés pour répondre. Comme indiqué dans l'avis d'appel public à la concurrence, la teneur de ces documents pourra avoir été légèrement modifiée par rapport à la présente version.

Marché global sectoriel en application de l'article L2171-4 du code de la commande publique, passé selon une procédure adaptée restreinte, en application des articles L2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 à R.2123-5 du code de la commande publique dans les conditions prévues par ces mêmes articles.

Mois m0

Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de [remise des offres] Ce mois est appelé mois zéro : « mois m0 »

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Directeur Général de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, 67, avenue de Fontainebleau – 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique : Monsieur le Secrétaire Général de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, 67, avenue de Fontainebleau – 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

Ordonnateur : Monsieur le Directeur Général de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, 67, avenue de Fontainebleau – 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

Comptable assignataire des paiements : Monsieur l'Agent Comptable de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, 67, avenue de Fontainebleau – 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

ARTICLE 1 – CONTRACTANT - à remplir par le candidat

L'entité en charge de la construction – l'entreprise ou le groupement d'entreprises 1er cotraitant - mandataire du groupement conjoint et mandataire solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour les obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur :

M./MME. [nom]

Agissant au nom et pour le compte de la société : [société]

en qualité de :

Société au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé le à l'INSEE,

N° SIRET de l'établissement qui exécute la prestation :) :

Adresse de l'établissement

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés

L'entité en charge de la conception : l'équipe de maîtrise d'œuvre (*)

2ème cotraitant, représentant de l'équipe de maîtrise d'œuvre et dénommé le maître d'œuvre, conformément à l'article 2. ci-après :

M. /MME. [nom]

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : [société]

en qualité de :

Société au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé le à l'INSEE,

N° SIRET de l'établissement qui exécute la prestation :

Adresse de l'établissement

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

3ème cotraitant :

M. /MME. [nom]

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : [société]

en qualité de :

Société au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé le à l'INSEE,

N° SIRET de l'établissement qui exécute la prestation :

Adresse de l'établissement

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

(*) dans le cas où le bureau d'études techniques de l'entreprise assure la conception, il devra apparaître explicitement dans l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Le cas échéant - AUTRES COTRAITANT :

à compléter par la candidat

et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par **M./MME. [nom]**, dûment mandaté à cet effet,

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières référencé « CP CAEN PARA CCAP et ses annexes 1, 2, 3 » dénommé ci-après et dans les autres pièces du marché « CCAP », et de ses annexes et de l'ensemble des documents qui y sont mentionnés,

- après avoir fourni les certificats, attestations, déclarations ou documents prévus au code de la commande publique, m'engage (nous engageons), sans réserve, conformément, d'une part aux stipulations des documents visés ci-dessus et, d'autre part, aux pièces graphiques et écrites de l'offre finale, dont la liste est annexée au présent acte d'engagement, à exécuter, dans les conditions ci-après définies, les prestations de conception--réalisation des travaux de parachèvement et de remédiation aux frais et risques du CP de CAEN IFS (14). Le présent engagement ainsi présenté ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée au règlement de la consultation.

ARTICLE 2 – DESIGNATION DE LA MAITRISE D'OEUVRE

Dans les pièces administratives relatives au présent marché, il sera fait référence à la maîtrise d'œuvre telle que désignée à l'article 1 ci-avant sous l'appellation « le maître d'œuvre ». Ce dernier jouera dans ce cadre son rôle de maître d'œuvre avec toutes les obligations définies par le C.C.A.G. Maîtrise d'œuvre, à l'exception des dérogations mentionnées au CCAP relatif au présent marché.

ARTICLE 3 – PRIX - à remplir par le candidat

3.1 – Contenu du prix - Variations

Le candidat doit formuler son offre en euros €. L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois M0 précisé en page de garde du présent acte d'engagement.

Le prix n'inclut pas le versement d'une prime forfaitaire au titre de la consultation.

Les prix comprennent le montant des primes d'assurance que les cotraitants doivent contracter au titre des exigences décrites au CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

3.2 – Forme du prix

L'ensemble des études, des travaux et de l'aménagement est rémunéré par un prix global et forfaitaire décomposé dans les tableaux ci-après et dans les annexes ci-jointes, mettant en évidence les prix hors TVA et TVA incluse.

3.2.1 Montant du Marché - à remplir par le candidat

Les prix forfaitaires du marché s'établissent comme suit :

Prestations	Cotraitant 01 Mandataire	Cotraitant 02	Cotraitant 03	TOTAL
CONCEPTION				
REALISATION				
TOTAL € H.T.				
Montant de la T.V.A. 20,0%				
TOTAL € T.T.C.				

Montant total en lettres des prestations pour la totalité du marché, hors TVA :

[à compléter]

Montant total en lettres des prestations pour la totalité du marché, TVA incluse :

[à compléter]

Le candidat devra remplir les deux DPGF (parachèvement et remédiation aux frais et risques) et inscrire ci-dessus le montant global des deux DPGF.

3.3 – Décomposition du prix

Les prix forfaitaires du marché mentionnés à l'article 3.2 sont décomposés pour chaque mission, conformément à l'annexe n°1 du présent acte d'engagement.

ARTICLE 4 – SOUS-TRAITANCE - à remplir par le candidat

En cas de recours à la sous-traitance, conformément au code de la commande publique, les annexes n° [...] à n° [...] du présent acte d'engagement « présentation d'un sous-traitant ou acte spécial » élaborées conformément au modèle de l'**annexe n°2 (formulaire DC4)** indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

[à compléter]

Prestations	Cotraitant 01 Mandataire	Cotraitant 02	Cotraitant 03	TOTAL
CONCEPTION				
REALISATION				
TOTAL € H.T.				
Montant de la T.V.A. 20,0%				
TOTAL € T.T.C.				

ARTICLE 5 – NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES - à remplir par le candidat

Le montant maximum de la créance (*) que je pourrai (nous pourrons) céder ou présenter en nantissement est ainsi de :

(en chiffres et en toutes lettres) :

[...] € T.T.C. soit [montant en lettre].

(*) Déduction faite du montant indiqué à l'article 4 et correspondant aux prestations envisagées d'être sous-traitées

ARTICLE 6 – DELAIS – à remplir par le candidat

6.1 – Délais d'exécution

Le délai global d'exécution du marché s'entend entre la date de notification du marché et la date d'achèvement de la mission M6 – Garantie de parfait achèvement (GPA), tel que défini ci-dessous, y compris délais d'études de conception et périodes de validation de la maîtrise d'ouvrage.

Il est de [...] mois - [...] (en chiffres et en toutes lettres) mois.

Les délais d'exécution en mois ou en semaines (en chiffres et en toutes lettres) des prestations de conception et réalisation du marché seront les suivants :

Conception détaillée (AVP / PRO) (M1)	Construction (M2 à M4)	AOR (M5)	GPA (M6)
OS spécifique* + semaines	OS spécifiques* après admission de la mission de conception détaillée + mois	Selon modalités décrites à l'article 14.5 du CCAP	Selon modalités décrites à l'article 14.6 du CCAP

*OS spécifiques : selon les dispositions définies au CCAP

Les délais précisés aux tableaux ci-dessus doivent inclure les délais d'acceptation des documents par le maître d'ouvrage, stipulés à l'article 6.2 du présent acte d'engagement.

Le **délai global de réalisation (mission M2 à M4)** comprend :

- la période de préparation des travaux,
- les études d'exécution,
- la réalisation des travaux,
- les délais d'approbations des plans et documents, qui sont précisés à l'article 6.2 de l'acte d'engagement,
- les délais d'acceptation des modifications proposées par le titulaire, tels qu'ils sont prévus à l'article 7.3 « modification résultant d'une proposition du titulaire du CCAP »,
- la prise en compte des prestations à réaliser pour permettre le démarrage de la mission M5 décrit à l'article 14.5 du CCAP.
- des jours d'intempéries spécifiés au CCAP.

Dans le cadre de la mission M5 – Assistance aux opérations de réception, le pouvoir adjudicateur impose une durée de 2 semaines pour la réalisation des OPR.

Le pouvoir adjudicateur impose une durée de 12 mois pour l'exécution de la mission M6 – Garantie de parfait achèvement (GPA) (en application de l'article 14.6 du CCAP).

Ces délais d'exécution se décomposent selon les dispositions du calendrier contractuel d'exécution spécifié au CCAP.

6.2 – Délais d'acceptation des documents

Les délais d'acceptation des divers plans et documents par le maître d'ouvrage sont les suivants :

- Approbation des études de conception détaillées 2 semaines,
- Approbation des documents d'exécution (plans, notes de calcul)
remis au CT et au CSPS et validation de la cohérence
avec le programme : Selon modalités de l'article 12 du CCAP.

ARTICLE 7 – REGLEMENT DES COMPTES

7.1 – Paiements

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants (RIB originaux à fournir) :

Coordonnées bancaires du titulaire ou du groupement en cas de compte unique.

 **COLLER LE RIB**

Coordonnées bancaires des membres du groupement en cas de paiement sur des comptes séparés

 **COLLER LE RIB**

 **COLLER LE RIB**

✎ **COLLER LE RIB**

Modification des coordonnées bancaires

En cas de modification des coordonnées bancaires en cours d'exécution du marché, le titulaire doit impérativement, dans les plus brefs délais, notifier ce changement par courrier à l'attention de l'agence comptable de l'APIJ et fournir le RIB correspondant.

7.2 – Avance

Une avance de 10 % du montant du marché toutes taxes comprises lorsque le titulaire est une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, et de 5 % du montant du marché toutes taxes comprises dans les autres cas, est accordée au titulaire du marché lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 €HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Dans la mesure où ces conditions sont réunies, le titulaire doit indiquer s'il refuse ou non de percevoir l'avance :

(Rayer la mention inutile)

Nous ne renonçons pas à l'avance prévue à l'article R2191-3 du Code de la Commande Publique.

Nous renonçons à l'avance prévue à l'article R2191-3 du Code de la Commande Publique, conformément à l'article R2191-5 du même Code.

Fait en un seul original

à, le

Signature du mandataire ou des personnes habilitées à engager le groupement

Nom, prénom et qualité du (des) signataire(s)

Mention manuscrite “ Lu et Approuvé ”

Visa du contrôleur général

Est acceptée la présente offre

Pour valoir acte d'engagement

Le pouvoir adjudicateur

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché

le

L'entrepreneur

Date d'effet du marché

Reçue notification du marché par voie dématérialisée

ANNEXE 01 - la répartition du prix forfaitaire par type de travaux (parachèvement et remédiation aux frais et risques), par mission et par cotraitant

Décomposition par type de travaux du prix mentionné à l'article 3. du présent acte d'engagement.

Parachèvement :

Missions	Responsable	Mission	Co-traitant 01 Mandataire (€ H.T.)	Co-traitant 02 (€ H.T.)	Co-traitant 03 (€ H.T.)	TOTAL (€ H.T.)	Dont part réalisée par des PME ou artisans
M1 - Conception détaillée (AVP/ PRO)	Entité conception	1					
M2 – EXE – Etudes d'exécution et cellule de synthèse	Entité réalisation	2					
M3 - VISA-DET - Visa des plans d'exécution et direction de l'exécution des travaux	Entité conception	3					
M4 – TRVX – Travaux	Entité réalisation	4					
M5 – AOR - Assistance aux opérations de réception	Entité conception	5					
M6 – GPA- Garantie de parfait achèvement	Entité conception	6					
TOTAL € H.T.							
Montant de la T.V.A. 20,0%							
TOTAL € T.T.C.							

Remédiation aux frais et risques :

Missions	Responsable	Mission	Co-traitant 01 Mandataire (€ H.T.)	Co-traitant 02 (€ H.T.)	Co-traitant 03 (€ H.T.)	TOTAL (€ H.T.)	Dont part réalisée par des PME ou artisans
M1 - Conception détaillée (AVP/PRO)	Entité conception	1					
M2 – EXE – Etudes d'exécution et cellule de synthèse	Entité réalisation	2					
M3 - VISA-DET - Visa des plans d'exécution et direction de l'exécution des travaux	Entité conception	3					
M4 – TRVX – Travaux	Entité réalisation	4					
M5 – AOR - Assistance aux opérations de réception	Entité conception	5					
M6 – GPA- Garantie de parfait achèvement	Entité conception	6					
TOTAL € H.T.							
Montant de la T.V.A. 20,0%							
TOTAL € T.T.C.							

ANNEXE 02 – Présentation d'un sous-traitant



NUMERO DE MARCHE : - - - - -

ACTE SPECIAL DE SOUS TRAITANCE n° **dans le cadre du marché public global sectoriel relatif à la conception et** **à la réalisation de travaux de parachèvement et de remédiation aux** **frais et risques du Centre Pénitentiaire de CAEN IFS (14)**

A - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante)

☐ **INITIAL**

☐ un document annexé à l'offre du soumissionnaire

OU

☐ un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement en cours d'exécution du marché

☐ **MODIFICATIF**

☐ un acte spécial modificatif ; il annule et remplace l'acte spécial en date du)

B - Identification de l'acheteur

Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ),
67 avenue de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre
agissant au nom et pour le compte du ministère de la Justice

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'[article R. 2191-59](#) du code de la commande publique, auquel renvoie l'[article R. 2391-28](#) du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur le Secrétaire général de l'APIJ

C - Objet du marché public

D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

- **Coordonnées**

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- **Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement** (*entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.*) :
- **En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :**
- **Membre du groupement recourant à la sous-traitance :**

E - Identification du sous-traitant

- **Coordonnées**

*Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'établissement) adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro **SIRET**.*

- **Forme juridique**

(entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.):

- **Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises.**
- **Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant**

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

☐ NON

☐ OUI

F - Nature des prestations sous-traitées

Nature des prestations sous-traitées :

.....
.....

En cas d'AS modificatif les travaux supplémentaires doivent être précisés (le chef de projet pourra analyser le prix de l'AS modificatif au regard de la description des travaux supplémentaires).

Travaux supplémentaires :

.....

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir

le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées

sont : Les catégories de personnes

concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

- ☐ le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;
- ☐ le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'[article 28 du règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016](#) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

G - Prix des prestations sous-traitées

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant du [2^{nonies} de l'article 283 du code général des impôts](#) :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) :
- Montant hors TVA :

Modalités de variation des prix :

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct ([article R. 2193-10](#) ou [article R. 2393-33](#) du code de la commande publique) :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON

☐ OUI

H - Conditions de paiement

- **Compte à créditer :**

IBAN :

BIC :

COLLER LE RIB

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :

(Cocher la case correspondante.)

☐ NON

☐ OUI

I – Durée du contrat de sous-traitance en nombre de mois

(Nota : Si la durée indiquée dans le contrat de sous-traitance ne correspond pas à un nombre entier, arrondir au nombre entier supérieur. Ex : 20 jours = 1 mois, 1 mois et 2 semaines = 2 mois, etc.)

La durée du contrat de sous-traitance en nombre de mois est de :

J - Capacités du sous-traitant

Le sous-traitant déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution des prestations sous-traitées et produit à cet effet :

(Cocher la case correspondante.)

☐ le formulaire DC2.

☐ les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation.

K - Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure

K1 - Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) :

- a) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique ;

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante : ☐

Le sous-traitant certifie que les renseignements fournis, le cas échéant, en annexe du présent document sont exacts.

L - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

- ☐ **1^{ère} hypothèse : la présente déclaration/le présent acte spécial de sous-traitance constitue un acte spécial initial**

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues aux articles R.2193-11 à R.2193-16 du code de la commande publique, car :

- ☐ L'exemplaire unique n'a pas été délivré¹

OU en produisant en annexe du présent document :

- ☐ L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

- ☐ Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances ;

- ☐ **2^{ème} hypothèse : la présente déclaration/le présent acte spécial de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif**

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues aux articles R2193-11, R2193-12 R2193-14 à R2193-16 relatif au Code de la Commande Publique, car :

- ☐ L'exemplaire unique n'a pas été délivré.

OU en produisant en annexe du présent document :

¹ Le soumissionnaire n'en dispose pas puisque le présent acte est remis dans le cadre de son offre **OU** le titulaire n'en a jamais fait la demande

☐ L'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité qui lui a été délivré

OU

☐ Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché justifiant soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

M - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

En cas de groupement, l'acte spécial doit être signé par le mandataire ainsi que le cotraitant recourant à la sous-traitance dans l'hypothèse où le cotraitant n'a pas donné mandat au mandataire.

A _____, le

Le sous-traitant :

A _____, le

Le soumissionnaire ou le titulaire
(mandataire) :

A _____, le

Le cotraitant (le cas échéant) :

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A _____, le

Le représentant de l'acheteur :

N - Notification de l'acte spécial au titulaire

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial

A _____, le

Le mandataire

Une copie de l'acte spécial est envoyée au sous-traitant et le cas échéant au cotraitant recourant à la sous-traitance.

ANNEXE 03 – Part affectée aux petites et moyennes entreprises ou artisans

En application des articles L. 2171-8 et R.2171-23 du Code de la commande publique, l'entreprise (mandataire) :

représentée par :

- s'engage à réserver [à renseigner par le candidat] % du montant du contrat à des petites et moyennes entreprises ou des artisans.
- s'engage à transmettre le premier jour de chaque mois tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action.

L'entrepreneur (mandataire)

Le représentant du pouvoir adjudicateur